

## Un/Une Stagiaire :

**« Réalisation d'une étude de faisabilité concernant l'organisation et les possibilités d'encadrement d'une activité de pêche de loisirs dans les étangs et lagunes du site des Etangs et Marais des salins de Camargue ».**

## Contexte

Le Parc naturel régional de Camargue est un établissement public administratif géré par un syndicat mixte. Le PNR de Camargue s'étend sur 100 000 ha et 3 communes (Arles, Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône).

Le site des Etangs et Marais des salins de Camargue, propriété du Conservatoire du littoral, est situé au sud Est du territoire du Parc. La gestion du site est assurée par 3 organismes cogestionnaires : le Parc Naturel Régional de Camargue, la Tour du Valat et la Société Nationale de Protection de la Nature.

Ce site de plus de 6500 ha abrite plus de 4000 ha des lagunes côtières qui jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité, elles sont un maillon fondateur des écosystèmes camarguais qui constituent notamment sur le site des habitats d'importance majeure pour :

- Les herbiers de phanérogames, la faune invertébrée et piscicole associée ;
- De nombreuses espèces de poissons marins grâce à leur rôle de nurserie ;
- L'alimentation et la reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire (laro-limicoles et ardéidés).

Les habitats lagunaires (1150-2\*) constituent un enjeu très fort de conservation au sein du site Natura 2000 « ZSC Camargue » et l'objectif est de préserver et d'améliorer leur état de conservation.

Sur le site, la présence d'activités compatibles avec la conservation de la biodiversité et des paysages est identifiée comme un enjeu socio-économique d'importance. A l'heure actuelle, il existe une pratique de pêche de loisirs non encadrée dans les étangs et lagunes du site.

Après deux ans d'élaboration, le plan de gestion du site vient d'être validé par le Conservatoire du littoral.

Aussi, pour répondre à l'enjeu socio-économique qui existe concernant l'activité de pêche maritime de loisirs sur le site, une action ciblée sur cette pratique dans les étangs et lagunes du site est identifiée comme prioritaire en 2023.

L'action « Organiser, encadrer et suivre les activités de pêche dans les lagunes » a pour objectif à la fois de permettre une exploitation des ressources naturelles respectueuse des enjeux de biodiversité dans les lagunes et de poursuivre et améliorer la gestion des usages en place dans le cadre des grands objectifs environnementaux fixés par le Conservatoire.

## Missions

L'objectif de ce stage est de réaliser une étude de faisabilité concernant l'organisation et les possibilités d'une activité de pêche de loisirs réglementée dans les étangs et lagunes du site des Etangs et Marais des salins de Camargue.

**Le stage comportera différents volets :**

- Comprendre le cadre juridique existant sur le site et identifier les compléments à apporter dans la perspective de mise en place d'une convention de pêche maritime de loisirs ;
- Réaliser une synthèse bibliographique réglementaire et des retours d'expériences sur des projets similaires de mise en place d'une activité de pêche maritime de loisirs conventionnée sur des espaces naturels protégés ;
- Elaborer un questionnaire et réaliser des entretiens auprès des pêcheurs volontaires pour caractériser leur activité de pêche de loisirs et valoriser leurs connaissances ;
- Réaliser des prospections de terrain pour identifier les possibilités ou contraintes d'accès pour la pratique de l'activité (cartographie à réaliser) ;
- Intégrer les enjeux de conservation présents sur le site dans le projet de convention (analyse et hiérarchisation cartographique) ;
- Proposer un cahier des charges environnemental à associer à un projet de convention de pêche de loisirs (type de pêche, engins autorisés, nombre de pratiquants, lieux et périodes de pêche, espèces autorisées, quotas, mailles etc.) ;
- Faire le bilan et l'évaluation de cette étude de faisabilité via un rapport précis et détaillé.
- Présenter à l'équipe des cogestionnaires et au Conservatoire du littoral ce bilan.

- Présenter aux personnes enquêtées les résultats de cette étude de faisabilité, les conclusions et perspectives.

L'encadrement du stagiaire sera effectué par le Parc Naturel Régional de Camargue en tant que gestionnaire coordinateur et le/la stagiaire sera amené à collaborer avec la Tour du Valat et la SNPN.

## Compétences requises

### Niveau requis

Bac + 3 ou + 4 (Licence Pro ou Master 1) en écologie, gestion des écosystèmes, des littoraux et de la mer, droit de l'environnement, géographie etc.

### Connaissances

- Connaissances des zones humides et des activités socio-économiques pratiquées, notamment connaissances liées à la pêche et à la biologie de l'ichtyofaune (marine et amphihaline) fortement appréciées ;
- Connaissances en droit de l'environnement, aisance dans la recherche et la compréhension des textes juridiques ;
- Pratique du SIG nécessaire ;
- Facilité pour le travail de terrain, nombreux déplacements à prévoir ;
- Sensibilité pour la conservation de la nature.

### Qualités

- Autonomie ;
- Rigueur scientifique ;
- Esprit de synthèse ;
- Facilités relationnelles et rédactionnelles ;
- Capacité d'écoute et de dialogue avec les acteurs ;
- Goût et capacité pour la communication orale et le contact avec le public.

## Caractéristiques du stage

- Stage de 4 mois (à préciser) à partir de mars 2023 (date de début de stage pouvant être adaptée selon besoins) ;
- Temps plein (35 heures hebdomadaires) ;
- Gratification selon la législation en vigueur ;
- Permis B et véhicule personnel indispensables (utilisation d'un véhicule professionnel pour les déplacements professionnels) ;

- Utilisation de l'ordinateur portable personnel du/de la stagiaire
- Le/la stagiaire sera basé(e) au Domaine de la Palissade, 13129 Salin de Giraud et accueilli dans le pôle « Gestion des terrains naturels ».

## Procédure de recrutement

**Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser au plus tard**

**le 1 mars 2023**

- Par mail à l'accueil du Parc Naturel Régional de Camargue :  
[e.ipsilanti@parc-camargue.fr](mailto:e.ipsilanti@parc-camargue.fr) .
- Renseignements par mail auprès de Florian LEBORNE, garde du littoral :  
[f.leborne@parc-camargue.fr](mailto:f.leborne@parc-camargue.fr) .

Recrutement effectué par analyse des candidatures et entretien individuel (téléphonique ou en présentiel).